



CONSULTATION PUBLIQUE : PLAN DE ZONAGE ASSAINISSEMENT POUR 8 COMMUNES DE LA CC2V

DOSSIER TECHNIQUE TRANSMIS à la commune de : **Moigny-sur-Ecole**

A1 - Règlement d'assainissement + annexes 02.12.2021 :

- Délibération 57-2019 - Annexe - Règlement du service public d'assainissement collectif (pref)
- Délibération 57-2019 - Règlement d'assainissement collectif (pref)
- Délibération 71 -2021 - Règlement d'assainissement (pref)
- Règlement d'assainissement - CPT - annexe 3 (pref)
- Règlement d'assainissement - demande de raccordement - annexe 2 (pref)
- Règlement d'assainissement - Diag des raccordements au réseau - annexe 4
- Règlement d'assainissement + annexe 1 (pref)

A2 - Dossier Plans de Zonage assainissement CC2V (91)

- Dossier_de_zonage_EU-EP
- Zonage EP_Moigny sur Ecole
- Zonage EU Moigny_Focus bourg Nord
- Zonage EU Moigny_Focus bourg Sud
- Zonage EU Moigny_Vue d'ensemble

A3 - Schéma directeurs existants

- 1 - Rapport - SDA - SIA de DA.CO.MO.VI. - Mars 2001
- 2 - Annexes - SDA - SIA de DA.CO.MO.VI. - Mai 2000

B0 - Résumé non technique _Evaluation environnementale SAFEGE 2023

B1 - Délibération 36-2023 - Approbation de l'organisation d'une enquête publique pour l'élaboration du plan de zonage (pref)

B2 - Délibération 68-2022 - Arrêt de plan de zonage de l'assainissement (pour l'enquête publique) (pref)

B3 - Avis ARS sur la consultation publique

B4 - Programme des travaux

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

Elaboration du plan de zonage Assainissement de 8 communes de la CC2V (91)

En exécution de l'arrêté du n° 401-2023 de Monsieur le Président de la CC2V (91)

de Monsieur le préfet de

je, soussigné(e), M. BOLL Jean-Claude

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 24 feuillets, pour recevoir pendant une durée de : 33 jours, du 11 septembre 2023 9h00 au 13 octobre 2023 à 12h00

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
de _____ à _____ et de _____ à _____
de _____ à _____ et de _____ à _____

les observations du public.

A la CC2V Willy-la-Fore.

le 7 septembre 2023

signature

Première journée :

le 11 septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

1 - Observations de M⁽ⁿ⁾

NÉANT

JCB

* le 12 septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
NÉANT

* le 13 septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
NÉANT

* le 14 septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
NÉANT

* le 15 septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
NÉANT